



# **BUDGET PRIMITIF 2021**

## **NOTE DE PRESENTATION**

La présente note s'attache à établir une présentation brève et synthétique des informations financières essentielles du budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Cette note sera également disponible sur le site internet de la commune.

## **I. EQUILIBRE GENERAL DU BP 2021**

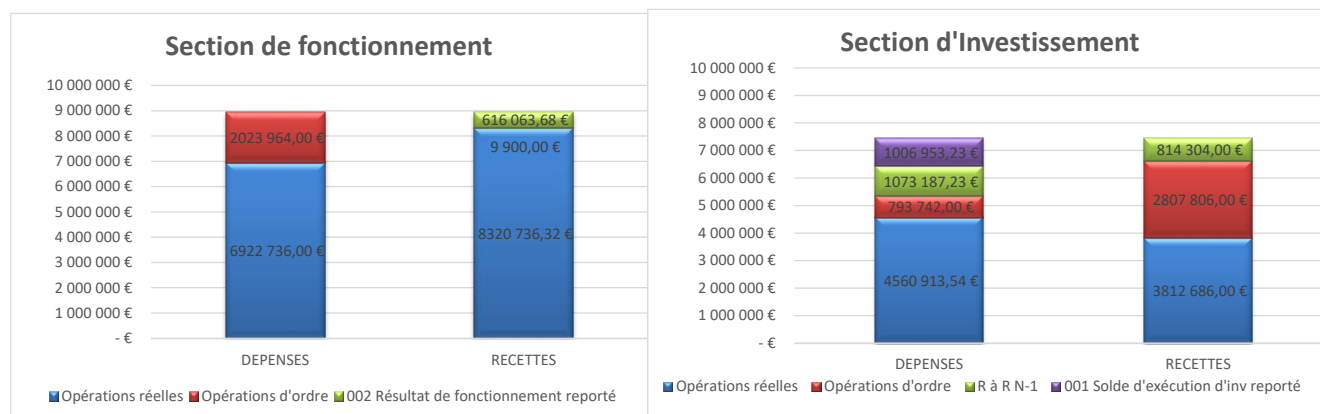
La masse budgétaire globale du budget (mouvements réels et mouvements d'ordre) s'élève à 16 381 496 € et se répartit en fonctionnement à hauteur de 8 946 700 € et en investissement à hauteur de 7 434 796 €.

On distingue deux catégories d'inscriptions budgétaires :

- Les dépenses et recettes réelles, qui font l'objet d'un encaissement ou d'un décaissement effectif ;
- Les dépenses et recettes d'ordres qui sont des opérations comptables internes à la collectivité, n'entraînant pas de mouvement de trésorerie (exemple : amortissements, opérations patrimoniales).

Le surplus de recettes sur les dépenses constitue le virement à la section d'investissement. Il permet d'équilibrer cette section tout en participant à l'autofinancement global. Pour le BP 2021, ce virement s'élève à 1,58 M€.

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Opérations réelles	6 922 736,00 €	8 320 736,32 €
Opérations d'ordre (dont virement à l'inv)	2 023 964,00 €	9 900,00 €
002 Résultat de fonctionnement reporté		616 063,68 €
<b>Total section de fonctionnement</b>	<b>8 946 700,00 €</b>	<b>8 946 700,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Opérations réelles	4 560 913,54 €	3 812 686,00 €
Opérations d'ordre (dont virement du fonctionnement)	793 742,00 €	2 807 806,00 €
R à R N-1	1 073 187,23 €	814 304,00 €
001 Solde d'exécution d'inv reporté	1 006 953,23 €	
<b>Total section d'investissement</b>	<b>7 434 796,00 €</b>	<b>7 434 796,00 €</b>
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>16 381 496,00 €</b>	<b>16 381 496,00 €</b>



## II. SECTION DE FONCTIONNEMENT :

### 1. Répartition des dépenses par chapitre :

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité territoriale, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année. Il s'agit principalement des postes suivants :

- Charges de personnel
- Achats de fournitures : Papeterie, petit équipement...
- Fluides : électricité, gaz, eau, carburant.
- Autres charges de gestion courante : indemnités aux élus...
- Prestations de services : Charges de publicité, de publication, missions et réceptions
- Charges financières : Intérêts des emprunts, frais financiers ...
- Dotations aux amortissements et aux provisions

Le budget 2021 se caractérise par la volonté de maîtriser la dépense publique rendue d'autant plus nécessaire dans ce contexte sanitaire et économique encore incertain.

Chapitre	BP 2020	BP 2021	Evolution
011-Charges à caractère général	1 547 835 €	1 378 206 €	-10,96%
012-Charges de personnel	4 400 000 €	4 390 000 €	-0,23%
014-Atténuations de produits	70 000 €	89 410 €	27,73%
65-Autres charges de gestion courante	1 042 452 €	977 900 €	-6,19%
66-Charges financières	117 675 €	82 720 €	-29,70%
67-Charges exceptionnelles	4 825 €	4 500 €	-6,74%
S/Total des dépenses réelles	7 182 787 €	6 922 736 €	-3,62%
023-Virement à la section d'investissement	1 511 728 €	1 581 964 €	4,65%
042-Op. d'ordre de transfert entre sections	462 351 €	442 000 €	-4,40%
S/Total des dépenses d'ordre	1 974 079 €	2 023 964 €	2,53%
<b>TOTAL</b>	<b>9 156 866 €</b>	<b>8 946 700 €</b>	<b>-2,30%</b>

Les charges à caractère général (Chapitre 011) représentent environ 1,38 M€ contre 1,55 M€ en 2020 soit une baisse de 9,7% due notamment à moins de dépenses relatives à la crise sanitaire, à l'absence de manifestations en raison de la pandémie, au recours à un marché à bons de commande pour le nettoyage des bâtiments communaux.

Les charges de personnel (chapitre 012) sont estimées à 4,39 M€ et restent stables. Les augmentations de grade et d'échelon du personnel sont compensées par le début d'une vague de départs en retraite et par la mutation d'un agent pour le CCAS.

Hors subvention exceptionnelle « Covid-19 » versée à l'ATEJ (85000 € versés en 2020 à ce titre), le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » est évalué à 977 900 €. Il regroupe les subventions annuelles de fonctionnement allouées au CCAS, à l'ATEJ, aux diverses associations communales ainsi que la participation de la ville à la mutuelle de ses agents.

Les charges financières (chapitre 66) qui correspondent aux intérêts des emprunts et aux ICNE s'établissent à 82 720 €. Elles sont en baisse de 29,7 % par rapport à 2020, en raison de l'extinction prochaine de la dette ancienne.

## 2. Répartition des dépenses par fonction :

A noter que cette répartition ne constitue pas un détail analytique des coûts mais une estimation globale de la dépense par destination.

Fonction	Montant
01-opérations non ventilables	2 273 260 €
0-services généraux des administrations	2 825 679 €
1-sécurité et salubrité publique	417 852 €
2-enseignement- formation	620 764 €
3-culture	543 029 €
4-sport et jeunesse	726 017 €
5-interventions sociales et santé	242 200 €
6-famille	4 550 €
7-logement	12 700 €
8-aménagement et services urbains, environnement	1 280 649 €
9-action économique	-
<b>Total</b>	<b>8 946 700 €</b>

## 3. Répartition des recettes par chapitre :

Chapitre	BP 2020	BP 2021	Evolution
013 – Atténuation de charges	86 790 €	81 000 €	-6,67%
70 – Produits des services	184 430 €	186 948 €	1,37%
73 – Impôts et taxes	6 713 835 €	6 815 714 €	1,52%
74 – Dotations et participations	1 173 617 €	1 010 949 €	-13,87%
75 – Autres produits de gestion courante	210 849 €	208 102 €	-1,30%
77 – Produits exceptionnels	41 859 €	18 023 €	-56,94%
<b>S/Total recettes réelles</b>	<b>8 411 380 €</b>	<b>8 320 736 €</b>	<b>-1,08%</b>
042 – Op. d'ordre de transfert entre sections	2 971 €	9 900 €	233%
<b>S/Total recettes d'ordre</b>	<b>2 971 €</b>	<b>9 900 €</b>	<b>233%</b>
<b>Total</b>	<b>8 414 351 €</b>	<b>8 330 636 €</b>	<b>-0,99%</b>
002 Résultat de fonctionnement reporté		616 064 €	
<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>		<b>8 946 700 €</b>	

Les produits prévisionnels des services et du domaine s'établissent à 186 948 € (+1,37 % par rapport au BP 2020) et comprennent principalement les ventes de bois, les renouvellements de concessions et les ventes de cases au columbarium, les redevances pour l'occupation du domaine public et l'utilisation des jardins familiaux, la facturation des cours dispensés à l'école de musique, ainsi que les redevances d'occupation de salles.

Le chapitre 73 « impôts et taxes » s'élève à 6,8 M€. Ce chapitre progresse de 1.52 % par rapport aux inscriptions 2020. Ce poste est constitué par le produit des contributions directes locales et par le fonds national de garantie individuelle de ressources, les droits de mutation, les droits de place du marché et la taxe locale sur la publicité extérieure.

Les dotations et participations sont estimées à 1,01 M€ dont 730 973 € issus de la DGF (Dotation globale de fonctionnement), 5 600 € de remboursement de TVA, 25 791 € de compensations fiscales (exonérations fiscales décidées et prises en charge par l'Etat, 129 000 € de participations issues des partenaires institutionnels (CAF et Etat), 119 385 € de dotation de compensation de la réforme de la TP. A noter que les dotations de l'Etat sont en baisse constante.

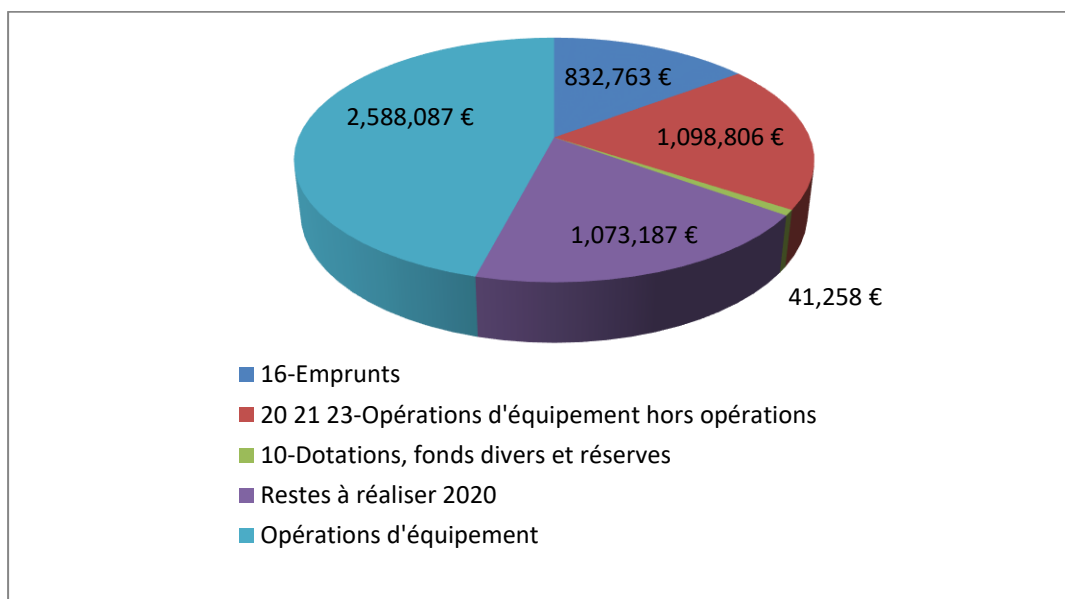
Le chapitre 75 « autres produits de gestion courante » s'élève à 208 102 € et comprend les redevances et loyers divers perçus par la Commune.

#### 4. Répartition des recettes par fonction :

Fonction	Montant
01-opérations non ventilables	8 338 014 €
0 -services généraux des administrations	114 200 €
1 -sécurité et salubrité publique	6 848 €
2 -enseignement- formation	- €
3 -culture	67 100 €
4 -sport et jeunesse	212 000 €
5 -interventions sociales et santé	- €
6 -famille	86 700 €
7 -logement	87 200 €
8 -aménagement et services urbains, environnement	31 700 €
9 -action économique	2 938 €
<b>Total</b>	<b>8 946 700 €</b>

### III. SECTION D'INVESTISSEMENT :

#### 1. Dépenses d'investissement par chapitre:

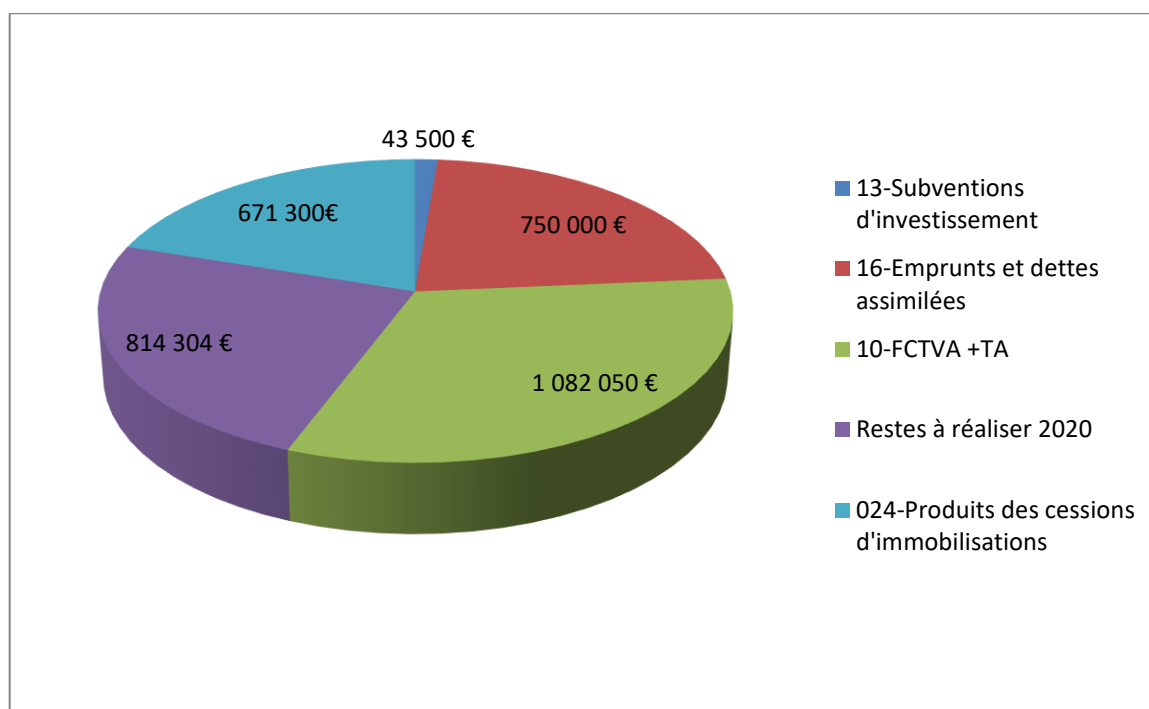


Les principales ouvertures budgétaires en investissement de l'année 2021 sont :

- **Projets structurants :**
  - Acquisition d'un terrain rue de la Daucherie et construction d'une nouvelle école
  - Travaux de réhabilitation du parc urbain central
  
- **Equipements de la ville :**
  - Achat de nouvelles illuminations de Noël
  - Création d'un passage piéton lumineux avenue du 14 juillet 1789
  - Extension de la vidéoprotection
  - Cases supplémentaires pour le columbarium
  - Mise en place de sani chiens
  
- **Equipement des services :**
  - Outillage pour le Centre Technique Municipal
  - Achat d'un véhicule utilitaire électrique pour le Centre Technique Municipal
  - Mobilier d'agencement et photocopieur pour la médiathèque
  
- **Entretien du patrimoine :**
  - Réhabilitation des logements communaux au 20-22 rue Fabert
  - Réhabilitation de la chaufferie à l'école de musique
  - Réhabilitation des aires de jeux
  - Rénovation des salles de bain au Foyer Erckmann-Chatrian
  - Reprise de la toiture du gymnase rue Fabert
  - Travaux de voirie sur le domaine routier
  
- **Equipement et entretien des écoles :**
  - Achat d'écrans numériques interactifs
  - Remplacement de rideaux
  - Matériel de motricité pour les écoles maternelles
  - Mobilier divers
  - Equipement en Wifi de l'école du Moulin

## **2. Recettes d'investissement par chapitre:**

Les recettes d'investissements sont constituées par le fonds de compensation de la TVA (FCTVA) qui a pour objet la compensation par l'Etat aux collectivités locales et à leurs groupements de la TVA acquittée sur les dépenses d'équipement en année N-2, par la taxe d'aménagement, les emprunts et les subventions d'investissement. Ces recettes sont complétées par l'autofinancement constitué de l'excédent de fonctionnement capitalisé et par le virement de la section de fonctionnement.



#### IV. INFORMATIONS FINANCIERES –RATIOS :

Informations statistiques	Valeurs
Population totale selon recensement INSEE	7 210
Nombre de résidences secondaires	18

Informations financières - ratios	Valeurs	Moyennes nationales strate
Dépenses réelles de fonctionnement/population	960,16 €	935,00 €
Produit des impositions directes/population	632,84 €	507,00 €
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 154,05 €	1 133,00 €
Dépenses d'équipement brut/population	660,21 €	305,00 €
Encours de dette/population	320,05 €	860,00 €
DGF/population	101,38 €	153,00 €
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	63,41%	56,57%
Dép fonct.et remb. Dette en capital/recettes réelles de fonct.	93,21%	94,67%
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	57,21%	31,30%
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	27,73%	70,05%

## V. EPARGNE ET DETTE :

- L'Épargne brute et nette 2021 :

L'épargne brute permet d'apprécier la santé financière d'une collectivité locale. Elle correspond au solde des opérations réelles de la section de fonctionnement (recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement y compris les intérêts de la dette). L'épargne brute constitue la ressource interne dont dispose la collectivité pour financer ses investissements de l'exercice.

Elle est un double indicateur :

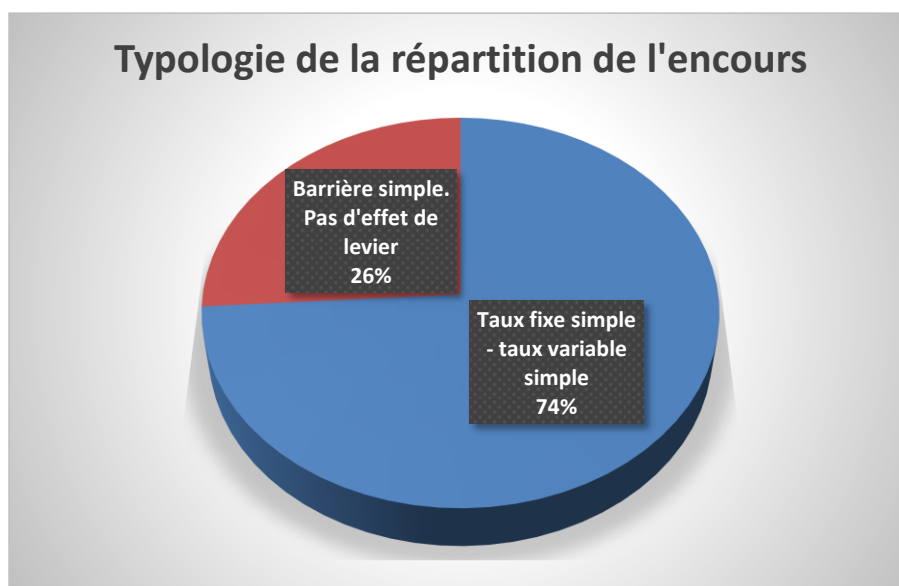
- Un indicateur de l'aisance de la section de fonctionnement dans la mesure où son niveau correspond à un excédent de recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement.
- Un indicateur de la capacité de la collectivité à investir ou à couvrir le remboursement des emprunts existants.

L'épargne nette correspond à l'épargne brute déduction faite du remboursement en capital de la dette. Cet indicateur est essentiel : il correspond à l'autofinancement disponible pour le financement des investissements.

Calcul de l'Épargne	
Recettes réelles de fonctionnement (RRF)	8 320 736,32 €
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	6 922 736,00 €
<b>Épargne brute (RRF-DRF)</b>	<b>1 398 000,32 €</b>
Capital de la dette	832 763,00 €
<b>Épargne nette (Épargne brute - Capital)</b>	<b>565 237,32 €</b>

- L'encours de dette et sa typologie

	Encours au 01/01/2021	Capital	Intérêts	Total échéance
Dette ville	2 307 541 €	831 411 €	86 098 €	917 509 €





## VI. RESSOURCES FISCALES LIEES AUX TAUX VOTES PAR L'ASSEMBLEE DELIBERANTE :

L'année 2021 est l'année de mise en œuvre du nouveau schéma de financement des collectivités territoriales décidé par l'Etat. Ainsi, le taux de référence de TFPB 2020 utilisé pour l'application des règles de lien en 2021 est égal à la somme du taux communal et du taux départemental de TFPB de 2020.

Pour rappel, en 2020, le taux communal de TFPB était de 26,76 % et le taux départemental de 14,26 %.

	Taux de référence 2021	Base d'imposition prévisionnelles 2021	Produit de référence
<b>Taxe foncière (bâti)</b>	41,02%	10 345 000 €	4 243 519 €
<b>Taxe foncière (non bâti)</b>	101,08%	30 100 €	30 425 €
		<b>Total</b>	<b>4 273 944 €</b>

## VII. EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE :

FILIERES	EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOI BUDGETAIRES EN ETP		
	PERMANENTS A TEMPS COMPLET	PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE	29,0	0,8	29,8	23,8	4,0	27,8
FILIERE TECHNIQUE	41,0	3,1	44,1	36,3	2,0	38,3
FILIERE MEDICO-SOCIALE	5,0	3,2	8,2	4,8	0,8	5,6
FILIERE SPORTIVE	1,0	-	1,0	1,0	-	1,0
FILIERE CULTURELLE	4,0	9,8	13,8	3,9	4,7	8,6
FILIERE ANIMATION	1,0	0,2	1,2	1,0	0,2	1,2
FILIERE POLICE	8,0	-	8,0	7,0	-	7,0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>89,0</b>	<b>17,1</b>	<b>106,1</b>	<b>77,8</b>	<b>11,7</b>	<b>89,4</b>